

**TEIGNOUSE CUP 2026****IND Dériveurs grade 4****RS FEVA DBLE (RSFD) grade 4****OPENSKIFF grade 5A****8 - 10 mai 2026****Baie de Quiberon****Autorité organisatrice :****Association Sportive et Nautique de Quiberon**

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1.  
La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

**1. REGLES**

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les règlements fédéraux  
L'annexe T s'applique
- 1.3 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trices. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »

**2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE**

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée en ligne au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché en ligne avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

**3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS**

- 3.1 Les avis aux concurrents (documents officiels, les instructions de course, leurs modifications et toutes les notifications, y compris les convocations et décisions du Comité de réclamation ) seront **mis en ligne** sur le tableau officiel d'information dont l'adresse est <https://www.asnquiberon.com/teignouse-cup-2026-du-8-au-10-mai/> les **instructions de course** seront également **affichées en extérieur coté accueil de l'école de voile**. **En cas de panne ou de problème informatique, les avis aux concurrents seront disponibles sur le tableau officiel du club.**

Les documents du jury seront disponibles sur jury décisions avec le lien suivant

<https://jurydecisions.ffvoile.fr/events/Teignouse%20Cup%202026>

- 3.2 Le PC course est situé dans les bureaux du club.  
téléphone : 02 97 30 56 54 / <mailto:communication@asnquiberon.com>

#### 4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

#### 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé devant l'accueil du club coté plage

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **30 minutes** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

5.3 [DP] Quand le pavillon Aperçu est envoyé à **terre**, cela signifie « Les bateaux ne sont pas autorisés à quitter la plage »-

#### 6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Briefing coureurs	1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	GROUPE / CLASSES
08 mai	11h30	13h30	Toutes
09 mai	09h30	11h00	Toutes
10 mai	09h30	11h00	Toutes

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est précisée dans le tableau ci-dessus.

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.4 le 10 mai : aucun signal d'avertissement ne sera envoyé après 15h30.

#### 7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

- Groupe dériveur SKIFF ( rating inférieur ou égal à 1000) : un PAVILLON ROSE « S en noir »
- Groupe dériveur Classique ( rating compris ou égale entre 1005 et 1250) un PAVILLON Jaune « M en noir »
- Groupe RS FEVA : un PAVILLON ROSE RS FEVA
- Groupe OPENSKIFF : un PAVILLON OPENSKIF

#### 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

#### 9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS**.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.

9.3 Parcours longue distance :

Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D, si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).

#### 10. MARQUES

10.1 Les marques de parcours sont définies dans l'annexe parcours.

10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

## 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE**.

## 12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre **le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord** et **le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord**.

12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

## 13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.

13.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28.1).

## 14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre **un mât arborant un pavillon bleu** et **le côté parcours de la marque d'arrivée**

## 15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour toutes les classes ,la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour

15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :

15.2.1 pour toutes les classes , la RCV P2.1 s'applique à toute pénalité de deux tours et est remplacée par la pénalité d'un tour.

15.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première

15.3 Une infraction aux règles (à l'exception des RCV du chap 2 et des RCV 28 et 31) pourra après instruction être sanctionnée d'une pénalité pouvant être inférieure à DSQ.

## 16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants pour les parcours construits :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 <sup>er</sup> Parcours construits
Toutes	30 minutes	60 minutes

16.2 Le temps limite pour finir après l'arrivée du premier bateau de son groupe est calculé par la formule suivante et varie d'un groupe à l'autre.

$$T_{\text{cible}} * 0,75 * \text{Coef RAPIDE} / \text{Coef LENT}$$

Les bateaux n'ayant pas respecté ce temps pour effectuer le parcours et finir seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5). Le tableau suivant précise ces temps pour chaque groupe :

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 61.1 (a).

#### **16-4 Pour les Raids :**

Il n'y a pas de temps limite pour finir pour le 1<sup>er</sup> bateau et les bateaux qui finiront plus de 60 minutes après l'arrivée du 1<sup>er</sup> de leur série seront classés DNF. Ceci modifie la règle 35 et la A 4 des RCV.

### **17. DEMANDES D'INSTRUCTION**

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de *60 minutes* après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information en ligne

<https://jurydecisions.ffvoile.fr/events/Teignouse%20Cup%202026>

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au PC course.

17.3 Des avis seront affichés au tableau officiel en ligne <https://jurydecisions.ffvoile.fr/events/Teignouse%20Cup%202026>

au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé dans un des garages en bois face au hangar de l'école de voile. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

17.4 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera mise en ligne sur jurydecisions

### **18 CLASSEMENT**

18.1 2 courses doivent être validées pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

(a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand 4 à 8 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

(c) Quand 9 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système **temps sur temps**.

18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile seront affichés au tableau officiel d'information au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

### **19 REGLES DE SECURITE**

19.1 [DP] [NP] Un émargement (sortie et retour) sera mis en place par signature.

**Attention : la confirmation d'inscription ne fera pas acte d'émargement**

**Les pénalités seront appliquées sans instructions en modification de la RCV 60.5 b**

#### **DEPART**

La liste d'émargement sera à disposition devant l'accueil de l'ASN Quiberon au **moins 1 heure avant le 1<sup>er</sup> signal d'avertissement pour la première course du jour** ou au plus tard après l'affalé de l'aperçu en cas de retour à terre.

L'émergement au départ est clos au moment du départ de la 1<sup>er</sup> course du jour ou après un retour à terre.

Le délai de fermeture de la liste d'émergement au retour à terre est de 60 minutes après l'arrivée du dernier de la dernière course du jour ou après l'envoi des pavillons N sur H ou Aperçu sur H par le comité de course.

Défaut d'émergement DEPART : Un bateau recevra une pénalité de 15% à la course la plus proche de l'infraction.

Défaut d'émergement RETOUR : Un bateau recevra une pénalité de 15% à la course la plus proche de l'infraction.

Défaut d'émergement DEPART et RETOUR : Un bateau recevra une pénalité de 15% à l'ensemble des courses courues du jour.

19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.3 Utilisation du bout-dehors :

Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout-dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

## 20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

## 21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

## 22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par un pavillon ASNQ

Le bateau jury arborera le pavillon jaune marqué « JURY ».

## 23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 *Les bateaux accompagnateurs doivent se présenter et s'identifier avant le début de la compétition en déclarant par écrit la flotte suivie, la longueur et couleur de leur bateau et la liste des coureurs suivis.*

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

23.4 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche (en accord notamment avec la division 240).

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

**24. EVACUATION DES DETRITUS**

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels et / ou accompagnateurs.

**25. EMPLACEMENTS**

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux ou au port.

**26. PRIX**

Des prix seront distribués :

Les prix seront distribués comme suit :

- OPENSKIFF : les trois premiers et premières filles

- RS FEVA : les trois premiers et premières filles

- Intersérie dériveurs :

Les 3 premiers de chaque groupe définitif (AC14.1)

Des classements d'animations pourront être établis

Arbitres désignés :

Présidents-es du comité de course : COIFFARD Frédéric  
LONGUET Patrick

Adjoint ou / et secrétaire du comité : LONGUET Mireille

Président du jury : REMY Laurent

Jury : HUMEAU Eric / CHENEBAULT Alain / BRIAND Michel



## **Annexe parcours ROND GROUPE SKIFF**

### **PARCOURS INTER SERIE SKIFF**

Parcours A : Départ . 1 . 2 . 3P/3S . 1 . 2 . 4 . Arrivée

Parcours B : Départ . 1bis . 2bis . 3P/3S . 1 . 2 . 4 . Arrivée

### **PARCOURS REDUIT INTER SERIE SKIFF**

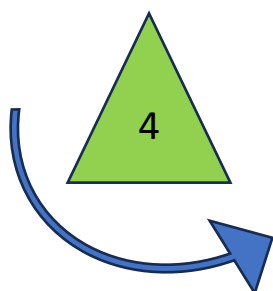
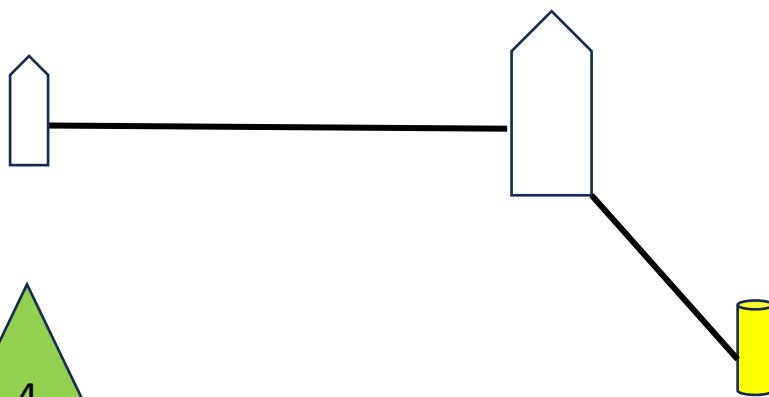
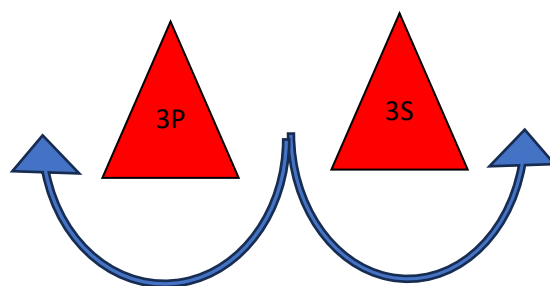
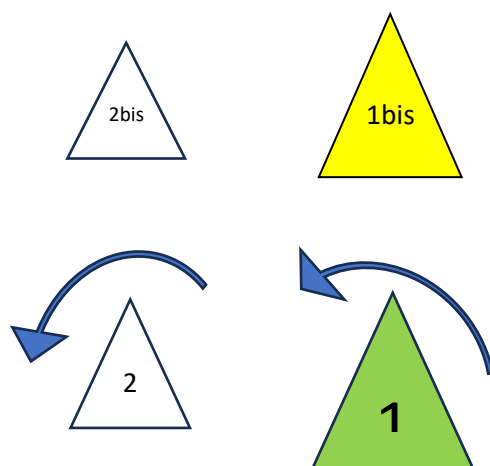
Parcours A : Départ . 1 . 2 . 4 . Arrivée

Parcours B : Départ . 1bis . 2bis . 4 . Arrivée

**Pour signaler que c'est le « PARCOURS REDUIT », le comité hissera le pavillon « S » au plus tard au moment du signal d'avertissement.**

Départ	1 / 4	1bis	2 / 2bis	3P / 3S	Arrivée
Bateau comité et bateau viseur	Bouées coniques verte	Bouée coniques jaune	Bouée coniques blanche	Bouées coniques rouge	Frite Jaune

# Groupe SKIFF



**ANNEXE PARCOURS ROND DERIVEURS**  
**IND Médium et Light / RS FEVA / OPENSKIFF**

**PARCOURS IN INTER SERIE MEDIUM / LIGHT**

Départ . 1 . 4P / 4S . 1 . 2 . 3 . Arrivée

**PARCOURS REDUIT**

Départ . 1 . 2 . 3 . Arrivée

**PARCOURS OUT RS FEVA**

Départ . 1 . 2 . 3 . 2 . 3 . Arrivée

**PARCOURS REDUIT**

Départ . 1 . 2 . 3 . Arrivée

**PARCOURS OUT OPENSKIFF**

Départ . 1BIS . 2 . 3 . 2 . 3 . Arrivée

**PARCOURS REDUIT**

Départ . 1BIS . 2 . 3 . Arrivée

**Pour signaler que c'est le « PARCOURS REDUIT », le comité hissera le pavillon « S » avec la série concernée au plus tard au moment du signal d'avertissement.**

Départ	1 / 4S / 4P	1 bis	2 / 3	Arrivée
Bouée Orange	Bouées coniques Jaune	Bouée conique Rouge	Bouées cylindrique blanche	Frite Jaune



# PARCOURS Groupe DERIVEURS

